



30 septembre 2013

## **Services publics et travail décent pour tous** ***Journée mondiale pour le travail décent – 7 octobre 2013***

Chaque année, la Journée mondiale pour le travail décent est célébrée le 7 octobre. L'Internationale des services publics (PSI) se joint au mouvement syndical international afin de revendiquer un travail décent pour tous et exiger la fin des atteintes incessantes portées aux droits syndicaux à travers le globe. Nous voulons des emplois assortis d'un salaire décent et de prestations de sécurité sociale, et bénéficiant d'un environnement de travail sûr.

Les services publics offrent des emplois décents ; seul le plein respect des droits des travailleurs permet de garantir des services publics de qualité. Dans cette perspective, l'Internationale des services publics défend et promeut le respect des droits fondamentaux et la qualité des conditions de travail de tous les travailleurs dans le monde, indépendamment de leur statut. Les syndicats de la fonction publique subissent des attaques à l'échelle mondiale. Du Guatemala à la Corée du Sud, en passant par le Botswana, les gouvernements refusent de reconnaître les syndicats et exercent une discrimination à l'encontre des syndicalistes dans le but de faire taire les travailleurs qui revendiquent des services publics de qualité pour tout un chacun.

Au cours de l'été 2013, le Secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a pris la décision unilatérale de priver les syndicats des Nations Unies de leurs droits à la négociation et de démanteler le Comité Administration-personnel. Cette décision envoie ainsi un message inacceptable au monde entier, en contestant la validité des syndicats. Il s'agit là d'un comportement particulièrement hypocrite, puisqu'il est adopté par l'organisation internationale censée défendre la paix, la justice sociale et le respect de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 (Article 23 point 4) ainsi que les conventions internationales sur la liberté syndicale et la négociation collective de l'Organisation internationale du travail.

Par la présente, nous appelons le Secrétaire général des Nations Unies Ban Ki-moon à rétablir pleinement et sans délai les droits de négociation collective du personnel de l'ONU. En tant qu'employeur, l'Organisation des Nations Unies se doit de donner l'exemple à l'échelle mondiale.

La dure réalité de la précarité de l'emploi touche aujourd'hui de nombreux fonctionnaires et s'accompagne de pratiques de discrimination à l'égard des femmes, des jeunes et des travailleurs migrants. Nous voulons un travail décent pour les jeunes travailleurs, et de véritables emplois – non aux « petits boulots » ou aux contrats à temps partiel sous-payés ! Nous voulons un monde juste, qui ne connaisse ni l'esclavage des temps modernes, ni la discrimination généralisée. Un monde où le choix de migrer serait toujours volontaire, et non forcé.

Nous voulons des politiques économiques, monétaires et fiscales qui contribuent à la croissance de l'emploi et la création d'emplois, plutôt que de démanteler les mécanismes de protection sociale et détruire les emplois. Nous avons besoin de travail décent et de services publics de qualité pour soutenir nos communautés et permettre aux jeunes et aux seniors d'accéder à l'éducation et aux services de santé. Dans certains pays, les taux de remplacement des fonctionnaires retraités qui assuraient des services essentiels sont si faibles qu'ils risquent de conduire à un déficit social.

Nous disons NON à l'austérité et à la privatisation des services publics ! De nombreuses réformes sont mises en œuvre silencieusement, comme au travers des Accords sur le commerce des services (ACS) qui

L'Internationale des services publics est une fédération syndicale internationale représentant 20 millions de femmes et d'hommes qui travaillent dans les services publics de 150 pays à travers le monde. La PSI défend les droits humains et la justice sociale et promeut l'accès universel à des services publics de qualité. La PSI travaille avec les Nations Unies et en partenariat avec des organisations syndicales et de la société civile et d'autres organisations.

auront des répercussions considérables sur les services publics, et qui remettent en cause la réglementation dans l'intérêt public et la démocratie dès lors que les négociations ont lieu dans le secret et sans aucun contrôle parlementaire. Notre monde n'est pas à vendre !

La PSI s'engage aux côtés de la Confédération syndicale internationale dans le but d'organiser un plus grand nombre de travailleurs. L'unité syndicale et la solidarité internationale sont nos armes les plus puissantes dans une économie mondialisée. Nous exhortons l'ensemble des affiliés de la PSI à organiser leurs propres manifestations en célébration de la Journée mondiale pour le travail décent le 7 octobre, ou à participer aux initiatives menées par d'autres syndicats. Veuillez nous faire part de vos projets dans les plus brefs délais en utilisant l'adresse [rights@world-psi.org](mailto:rights@world-psi.org)